

HOTEL ET ATELIERS DE L'ENTREPRISE J.B. PASTOR

Eze et La Turbie (06)

Evaluation Simplifiée des Incidences
Natura 2000

Réalisé pour le compte de



Cheffe de projet Marina BATTESTI
06 30 39 60 64
m.battesti@ecomед.fr

Approbation Silke HECKENROTH

Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED 2025 – Evaluation Simplifiée des Incidences Natura 2000 du projet de construction d'un ensemble immobilier – JB Pastor & Fils Monaco– Eze et La Turbie (06) – 36 p.

Suivi de la version du document

Version	Date	Commentaire
1	18/07/2025	Version 1

Porteur du projet

Nom de l'entreprise : JB Pastor & Fils Monaco
Adresse de l'entreprise : Le Prestige, 25 Chemin des Révoires, MC 98001 MONACO CEDEX
Contact Projet : Dimitri MALTESE
Coordonnées : 00 377 93 25 04 00 - j_b_pastor@libello.com

Equipe technique ECO-MED

Silke HECKENROTH – Directrice d'études
Marina BATTESTI – Chargée d'études
Lucie Chastel – Botaniste
Lamine BENDJEDDOU – Chiroptérologue
Nicolas DENMAT - Géomaticien

Le présent rapport a été conçu par l'équipe ECO-MED sous la coordination de Marina BATTESTI, chargée d'études, et a été soumis à l'approbation de Silke HECKENROTH.

1	
2	
3	
4	

Illustrations page de garde :

- 1 – Bâtiment, L. BENDJEDDOU, 13/05/2025, Eze (06)
- 2 – Bosquet, L. CHASTEL, 14/05/2025, Eze (06)
- 3 – Secteur en activité, L. CHASTEL, 14/05/2025, Eze (06)
- 4 – Secteur en activité, L. CHASTEL, 14/05/2025, Eze (06)



Table des matières

Préambule	5
1. Description du projet	6
1.1. Coordonnées du porteur de projet.....	6
1.2. Localisation du projet	6
1.3. Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000 local	8
1.4. Description du projet (J.B. Pastor & Fils)	10
2. État des lieux	12
2.1. Méthodologie employée.....	12
2.2. Espèces fortement potentielles	15
2.3. Critères d'évaluation.....	15
2.4. Périmètres à statut	16
2.5. Milieux naturels présents	18
3. Présentation de la ZSC FR9301568 « CORNICHES DE LA RIVIERA » et approche fonctionnelle entre le site Natura 2000 et la zone d'étude.....	20
3.1. Habitat naturels Natura 2000 (CDH1).....	20
3.2. Espèces Natura 2000 (CDH2)	22
3.3. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9301568 « Corniches de la Rivière ».....	23
4. Autres espèces à enjeu avérées	25
5. Incidences du projet sur le réseau Natura 2000 local	26
5.1. Destruction ou détérioration des habitats naturels ou des habitats d'espèces Natura 2000 du site évalué.....	26
5.2. Destruction ou perturbation des espèces Natura 2000 du site évalué	26
5.3. Destruction ou perturbation des autres espèces importantes de faune et de flore du site évalué	26
5.4. Destruction ou perturbation des autres espèces à enjeu avérées	26
5.5. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques.....	26
6. Recommandations	27
7. Conclusion sur les incidences	28
Bibliographie	29
Annexe 1 Critères d'évaluation.....	31
Annexe 2 Relevé relatif à la flore	33
Annexe 3 Relevé relatif à la faune	34



Annexe 4	Relevé relatif aux chiroptères	35
----------	--------------------------------------	----

Table des cartes

Carte 1 :	Localisation de la zone d'étude.....	6
Carte 2 :	Zone d'étude	7
Carte 3 :	Réseau Natura 2000 local	9
Carte 4 :	Localisation des prospections pour les habitats naturels et la flore	13
Carte 5 :	Localisation des prospections pour la faune.....	14
Carte 6 :	Périmètres du PNA Lézard ocellé	17
Carte 7 :	Habitats naturels – Classification EUNIS	19



Préambule

Dans le cadre d'un projet de construction d'un ensemble immobilier (comprenant un hôtel, des ateliers et un parking) situé à cheval sur les communes de La Turbie et d'Eze dans le département des Alpes Maritimes (06). le bureau d'études ECO-MED a été missionné par JB Pastor & Fils afin de réaliser une **Evaluation Simplifiée des Incidences** (ESI) dans le cadre de son dossier de Loi sur l'eau.

Cette évaluation porte sur le site Natura 2000 suivant :

- **La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9301568 « Corniches de la Riviera ».**

Ce périmètre est reconnu sur le plan européen dans le cadre du réseau Natura 2000. Il a été désigné pour la conservation de :

- 13 habitats naturels,
- 1 espèce de plante,
- 6 espèces d'insectes,
- 8 espèces de mammifères,
- 1 espèce de reptiles,
- 1 espèce d'amphibien,

Dans ce contexte, le bureau d'études ECO-MED, spécialisé dans l'expertise écologique et le conseil appliqués à l'aménagement du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels, a mobilisé une équipe de deux experts sous la coordination de Marina BATTESTI et Silke HECKENROTH.

Le présent document constitue l'Evaluation des Incidences, version simplifiée du projet au titre de l'art. L.414-4 du Code de l'Environnement.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Coordonnées du porteur de projet

Nom : J.B. Pastor & Fils Monaco - Dimitri MALTESE

Commune et département : MC 98001 MONACO CEDEX

Adresse : Le Prestige, 25 Chemin des Révoires,

Téléphone : 00 377 93 25 04 00

1.2. Localisation du projet

La zone d'étude se situe dans le secteur du parking de la Brasca, à cheval sur la commune d'Eze et de La Turbie (06). Il s'agit d'une zone d'activités accolée à la départementale D6007, une route très fréquentée qui relie l'autoroute A8 à Monaco. Il s'agit donc d'une zone très anthropisée.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Carte 2 : Zone d'étude

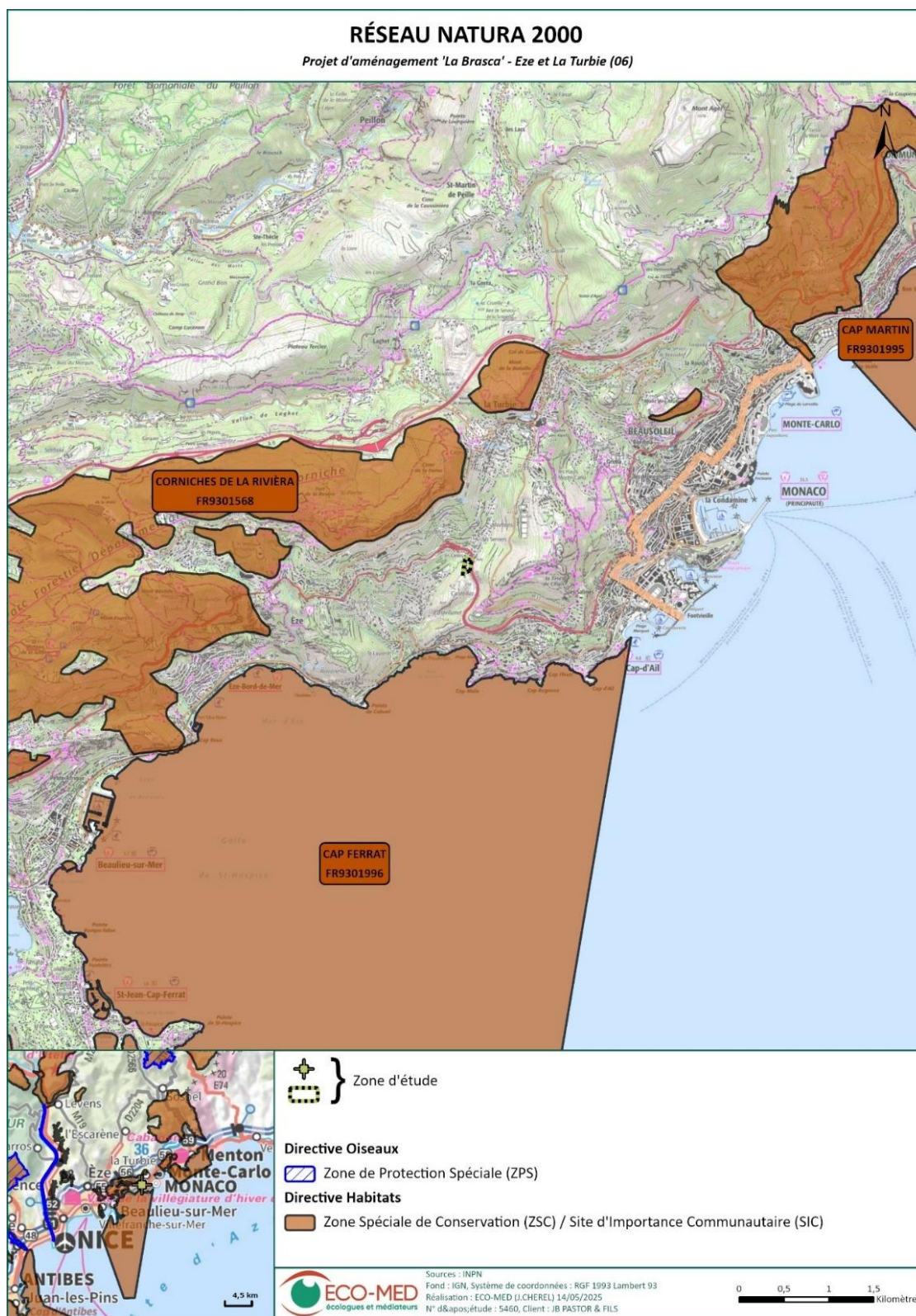


1.3. Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000 local

Type	Nom du site	Habitat(s) et espèce(s) Natura 2000	Distance avec le projet	Lien écologique
ZSC	FR9301568 « Corniches de la Rivière »	13 habitats CDH2 1 plante CDH2 6 insectes CDH2 1 amphibien CDH2 1 reptile CDH2 8 chauves-souris CDH2	0,7 km	Faible
	FR9301995 « Cap Martin »	5 habitats CDH1 1 reptile CDH21 mammifère marin CDH2	4,8 km	Aucun Site marin
	FR9301996 « Cap Ferrat »	5 habitats naturels CDH1 1 mammifère marin CDH2 1 reptile CDH2	0,8 km	Aucun Site marin

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

CDH1 : Habitat inscrit à l'annexe I de la directive Habitats / CDH2 : Espèce inscrite à l'annexe II de la directive Habitats

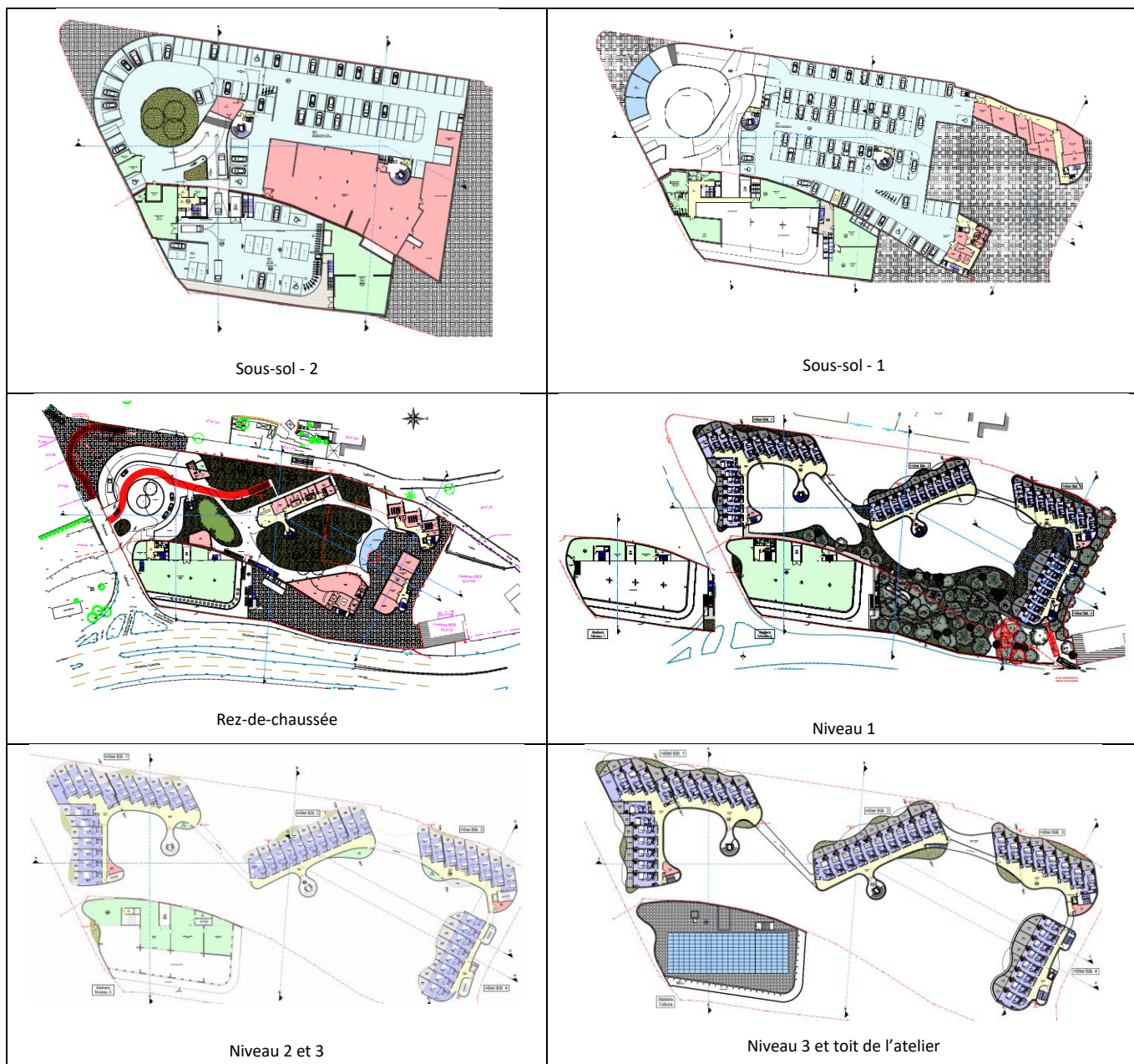


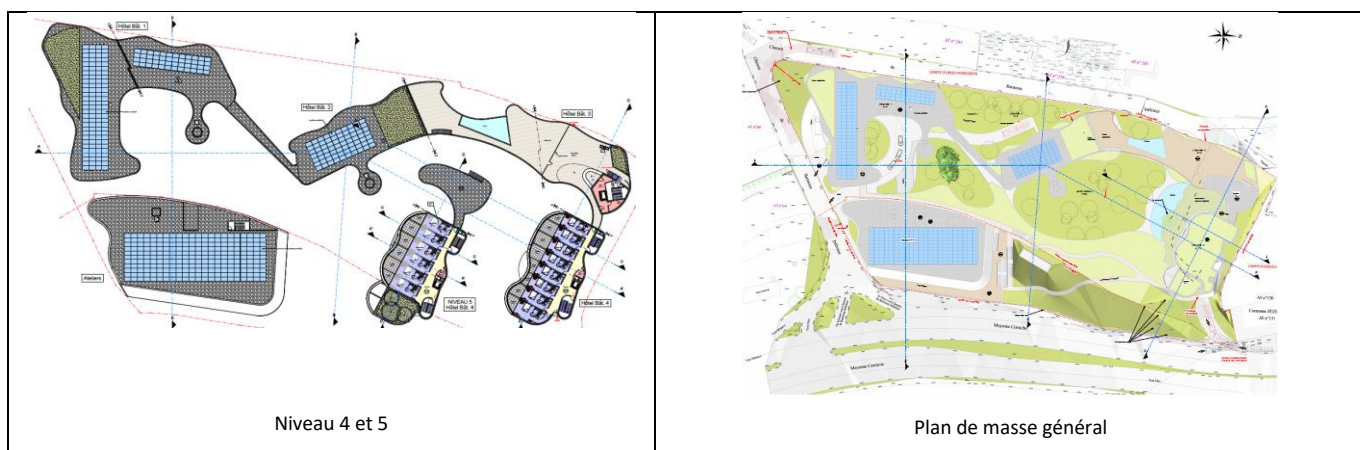
Carte 3 : Réseau Natura 2000 local

1.4. Description du projet (J.B. Pastor & Fils)

JB Pastor & Fils a pour projet de construire un ensemble immobilier comprenant :

- Un atelier, d'une surface totale de 3682 m²
- Un hôtel de 149 chambres, d'une surface totale de 7811 m²
- Un parking de 259 places





Plan de masse du projet

		Commentaires
Présence d'éclairages nocturnes	oui	Oui, mais selon les modalités suivantes : - Eclairage sur détecteur de présence et horloge - Pas d'éclairage en direction du houppier des arbres - Eclairage saisonnier selon les périodes de nidification - Eclairage Led, intensité lumineuse chaude - Limitation de la pollution lumineuse
Défrichement et coupe d'arbres	oui	- Le terrain n'est pas soumis à défrichement - Le terrain actuel d'1.1 ha est imperméabilisé à 90%. Le projet prévoit 50% d'imperméabilisation, 5 994m ² d'espaces verts dont 2 344m ² en pleine terre - Quelques pins dans l'emprise du projet sont prévus à abattre.
Présence de milieux aquatiques ou humides	non	-
Début des travaux envisagés		Septembre 2026
Durée approximative des travaux, saison, diurnes ou nocturnes	40 mois	Pas de travaux nocturnes
Rejet, connexion aux réseaux, stockage de gravats	oui	- Rejet des eaux usées et vannes vers la station de traitement Haliotis à Nice - Raccordement au réseau eaux pluviales (diamètre 1800mm) situé à proximité immédiate du terrain. Bassin de rétention dimensionné selon les exigences du dossier Loi sur l'eau - Raccordement au réseau électrique. Le projet prévoit 950m ² de panneaux photovoltaïques - Raccordement au réseau eau potable. Le projet prévoit un bassin de récupération des eaux grises pour l'arrosage des jardins. L'hôtel sera certifié bâtiment Durable Méditerranéen et sera soumis à une gestion des ressources en eau stricte. - Pas de stockage de gravats sur site
Montant prévisionnel des travaux		40 000 000 € HT



2. ÉTAT DES LIEUX

2.1. Méthodologie employée

Le travail d'ECO-MED s'est basé à la fois sur les plans et les descriptifs du projet fournis par J.B. Pastor ainsi que sur l'analyse de la base de données d'ECO-MED et les données du FSD (Formulaire Standard de Données) du site Natura 2000 concerné. Deux experts ont visité la zone d'étude.

Cette évaluation a permis de réaliser une cartographie des habitats et d'évaluer les potentialités de présence d'habitats et d'espèces Natura 2000 afin de statuer sur les incidences du projet sur le réseau Natura 2000 local. Le lien écologique fonctionnel entre la zone d'étude et le réseau Natura 2000 local a également été analysé.

Groupe biologique étudié	Expert et date de passage	Horaires	Méthode appliquée
Flore / Habitats naturels	Lucie CHASTEL	14 mai 2025	Le passage sur le terrain a permis de relever les habitats naturels et les espèces de plantes d'intérêt communautaire présents au sein de la zone d'étude.
Faune	Lamine BENJEDDOU	20 mai 2025	Le passage sur site a été réalisée afin d'identifier les habitats d'espèces (arbres favorables aux insectes saproxylophages, plantes hôtes, points d'eau...).
Chiroptères		05 juin 2025	Une prospection spécifique en été a été réalisée ciblant la présence de chiroptères

D : diurne / N : nocturne

PROSPECTION POUR LA FLORE

Projet d'aménagement "La Brasca" - EZE, La Turbie (06)



Carte 4 : Localisation des prospections pour les habitats naturels et la flore

PROSPECTIONS POUR LA FAUNE GÉNÉRALE

Projet d'aménagement "La Brasca" - EZE, La Turbie (06)



Carte 5 : Localisation des prospections pour la faune



2.2. Espèces fortement potentielles

Sont également intégrées à la présente étude, les **espèces fortement potentielles** dans la zone d'étude. La forte potentialité de présence d'une espèce est principalement justifiée par :

- la présence de l'habitat d'espèce ;
- l'observation de l'espèce à proximité de la zone d'étude (petite zone géographique) ;
- la zone d'étude figurant au sein ou en limite de l'aire de répartition de l'espèce ;
- les données bibliographiques récentes mentionnant l'espèce localement.

Une fois ces critères remplis, la potentialité de présence de l'espèce peut être confortée ou non par la période de prospection (date de passage) et la pression de prospection effectuée (se définit par le temps d'observation comparé à la surface de la zone d'étude).

Un passage à une période du calendrier écologique qui n'est pas optimale nous incitera à considérer l'espèce fortement potentielle alors qu'une pression de prospection adaptée, ciblée sur l'espèce sans résultat ne nous permettra pas de considérer cette dernière comme fortement potentielle.

2.3. Critères d'évaluation

Un certain nombre d'outils réglementaires ou scientifiques permet de hiérarchiser l'intérêt patrimonial des milieux et des espèces observés sur un secteur donné. Il devient alors possible, en utilisant des critères exclusivement biologiques, d'évaluer l'enjeu de conservation des espèces et des habitats, à une échelle donnée.

2.3.1. Statuts des espèces

Dans le présent rapport, les statuts réglementaires sont mentionnés dans les descriptions d'espèces et les tableaux récapitulatifs. Tous les critères d'évaluation sont présentés en ■.

Parmi les outils réglementaires et scientifiques présentés figurent les suivants :

- directive Habitats (CDH) ;
- directive Oiseaux (CDO) ;
- protection nationale (N) et/ou régionale (R) et/ou départementale (D) pour chaque groupe biologique ;
- listes rouges ;
- livres rouges ;
- divers travaux concernant les espèces menacées ;
- convention de Berne (IBE) ;
- convention de Bonn (IBO).

L'ensemble des statuts réglementaires possède un sigle composé d'une première lettre en rapport avec leur échelle d'application (Internationale, Communautaire, Nationale, Régionale, Départementale) et d'une succession de lettres et de chiffres en lien avec le document de référence. Ces sigles sont directement issus de la base de connaissance « Statuts » des espèces de l'INPN (Régnier, C. & Gargominy, O. 2018).

L'ensemble des statuts et leurs sigles sont présentés en ■.

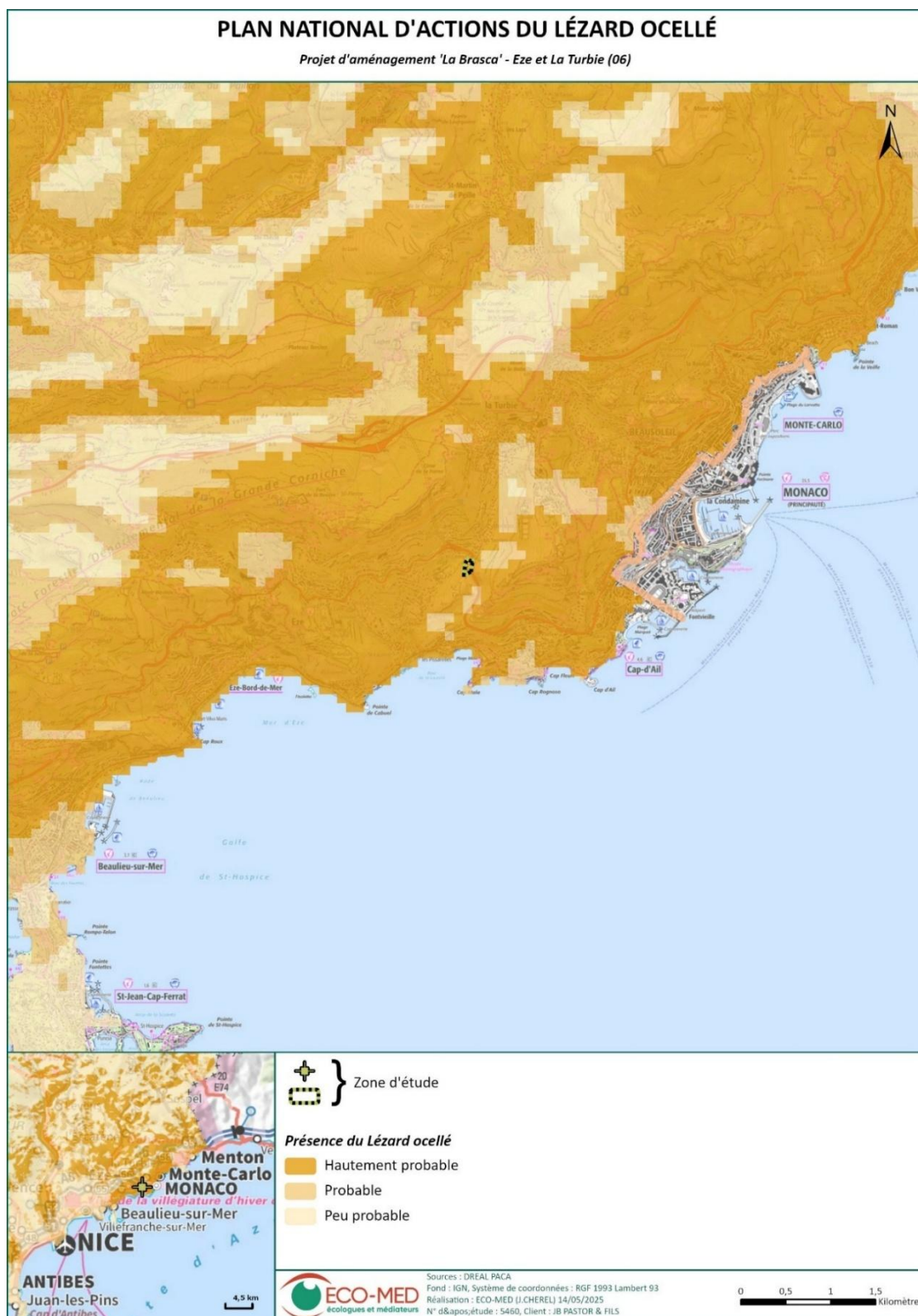


2.4. Périmètres à statut

Type	Nom du site	Projet situé au sein du site
Réserve Naturelle Nationale	-	Non
Réserve Naturelle Régionale	-	Non
Parc National	-	Non
Arrêté de Protection de Biotope	-	Non
Site Classé	-	Non
Site Inscrit	-	Non
Projet d'Intérêt Général	-	Non
Parc Naturel Régional	-	Non
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique	-	Non
Réserve de Biosphère	-	Non
Site RAMSAR	-	Non
Plan National d'Actions	Lézard ocellé	Oui

A retenir :

La zone d'étude est incluse le PNA « Lézard ocellé ». La zone fait partie de la « zone de présence hautement probable » de l'espèce. Cependant, aucun habitat n'y est favorable pour cette espèce.



Carte 6 : Périmètres du PNA Lézard ocellé

2.5. Milieux naturels présents

La zone d'étude est déjà aménagée par plusieurs entrepôts et zones imperméabilisées pour le stockage de matériaux. Les espaces végétalisés sont limités et dégradés. Quelques arbres comme des Cyprès (*Cupressus sempervirens*) ou des Pins d'Alep (*Pinus halepensis*) ont été conservés près des bâtiments, tout comme une haie discontinue d'espèces horticoles à l'est et un bosquet d'Oliviers au nord-ouest. Plusieurs espèces végétales envahissantes sont également présentes dans les quelques espaces verts.



Espace vert



Bâtiment



Site en activité



Haie

HABITATS NATURELS - CLASSIFICATION EUNIS

Projet d'aménagement "La Brasca" - EZE, La Turbie (06)



Carte 7 : Habitats naturels – Classification EUNIS



3. PRESENTATION DE LA ZSC FR9301568 « CORNICHES DE LA RIVIERA » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 10/07/2025

Surface : 1614 ha

Dates de désignation : 30/04/2002 (pSIC), 19/07/2006 (SIC) et 02/06/2010 (ZSC)

Mise à jour : 18/10/2024

État du DOCOB : Document d'Objectifs Natura 2000 validé le 18/12/2014.

Située à l'est de Nice, cette zone intègre une grande partie des chaînons calcaires formés par les écaïlles frontales de l'arc de Nice. Les différentes collines se présentent sous la forme d'un plateau sommital et de versants plus ou moins abrupts selon la nature du substrat.

Milieux très remarquables de l'étage thermo-méditerranéen, très rare en France : la série de végétation du Caroubier est climacique en France uniquement entre Nice et Menton. On y observe des stades de dégradation de cette série très intéressants (groupements à Euphorbe arborescente).

Très forte richesse floristique avec près de 130 espèces patrimoniales, dont au moins 17 espèces protégées. Site d'importance mondiale pour la conservation de la Nivéole de Nice, espèce rare et endémique qui concentre ici près de 70 % de ses effectifs mondiaux.

3.1. Habitat naturels Natura 2000 (CDH1)

Type d'habitat		Code - Nom de l'habitat	Représentativité
Milieux littoraux et marins	falaises et récifs grottes herbiers plages et bancs de sables lagunes	1240 – Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium</i> spp. endémique	A
		8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	B
		8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	A
		8310 - Grottes non exploitées par le tourisme	B
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs	92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	B
		9320 – Forêts à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i>	A
		9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	B
		9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	A
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation	5330 - Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques	A
		6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	B
		6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i> *	A
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : friche		



Type d'habitat		Code - Nom de l'habitat	Représentativité
Zones humides	fossé cours d'eau étang	3140- Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	C
	tourbière gravière prairie humide	7220- Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	B

**Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.*

Légende :

REPRESENTATIVITE	
A	Excellente
B	Bonne
C	Significative
D	Présence non significative



3.2. Espèces Natura 2000 (CDH2)

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Flore	Nivéole de Nice (<i>Acis nicaensis</i> = <i>Leucojum nicaense</i>)	Cycle complet	A	Absente	Non	Habitats non favorables
Invertébrés	Ecaïlle chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	Sédentaire	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Noctuelle des Peucédans (<i>Gortyna borelii</i>)	Sédentaire	D	Absente	Non	Habitats non favorables
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Sédentaire	D	Absente	Non	Habitats non favorables
	Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Sédentaire	D	Absente	Non	Habitats non favorables
	Laineuse du prunellier (<i>Eriogaster catax</i>)	Sédentaire	B	Absente	Non	Habitats non favorables
	Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	Sédentaire	D	Absente	Non	Habitats non favorables
Amphibiens	Spéléomante de Strinati (<i>Speleomante sstrinati</i>)	Sédentaire	B	Absente	Non	Habitats non favorables
Reptiles	Eulepte d'Europe (<i>Phyllodactylus europaea</i>)	Sédentaire	B	Absente	Non	Habitats non favorables
Chiroptères	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastellus barbastellus</i>)	Concentration	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Concentration	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Concentration	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)	Concentration	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Concentration	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Concentration	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Concentration	C	Absente	Non	Habitats non favorables
	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Concentration / hivernage	C	Absente	Non	Habitats non favorables



Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	$100 \geq p > 15 \%$
B	$15 \geq p > 2 \%$
C	$2 \geq p > 0 \%$
D	Non significative

3.3. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9301568 « Corniches de la Riviera »

Groupe biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Flore	Ail petit-moly (<i>Allium chamaemoly</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Ampelodesmos de Mauritanie (<i>Ampelodesmos mauritanicus</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Anthyllide barbe-de-Jupiter (<i>Anthyllis barba-jovis</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Chou des montagnes (<i>Brassica montana</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Palmier nain (<i>Chamaerops humilis</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Camélée à trois coques (<i>Cneorum tricoccon</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Coronille de Valence (<i>Coronilla valentina</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Crocus de Ligurie (<i>Crocus ligusticus</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Scille maritime (<i>Squilla maritima</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Hétéropogon contourné (<i>Heteropogon contortus</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Lavatère maritime (<i>Malva subovata</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Lavatère ponctuée (<i>Malva punctata</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Ophrys de Bertoloni (<i>Ophrys bertolonii</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Picride très élevée (<i>Picris rhagadioloides</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Romulée à petites fleurs (<i>Romulea columnae</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Scille fausse jacinthe (<i>Nectaroscilla hyacinthoides</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Coronille en forme de hachette (<i>Coronilla securidaca</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce



Groupe biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
	Silène de Salzmänn (<i>Silene italica subsp. Salzmännii</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Moutarde pubescente (<i>Sinapis pubescens</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Épiaire hérissé (<i>Stachys ocymastrum</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Stipe du Cap (<i>Stipellula capensis</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Centauree fausse cinéraire (<i>Centaurea pseudocineraria</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
	Caroubier (<i>Ceratonia siliqua</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce
Faune	Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	Absente	Absence d'habitat d'espèce



4. AUTRES ESPECES A ENJEU AVEREES

Quatre espèces de chauves-souris ont été contactées sur site :

- Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)
- Vespère de Savi (*Hypsugo savii*)
- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*)

A noter que parmi celles-ci, deux sont jugées à enjeu zone d'étude modéré, la Pipistrelle de Kuhl et le Vespère de Savi, les deux autres quant à elles sont jugées à enjeu zone d'étude faible.

Une espèce de reptile, la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) a été contactée au nord-est de la zone d'étude.



5. INCIDENCES DU PROJET SUR LE RESEAU NATURA 2000 LOCAL

Seuls les habitats (CDH1) et espèces (CDH2) susceptibles de subir une atteinte et dont leur représentativité est évaluée comme significative (cotation A, B ou C), sont ici pris en compte.

5.1. Destruction ou détérioration des habitats naturels ou des habitats d'espèces Natura 2000 du site évalué

En l'absence d'espèce de flore et de faune Natura 2000, aucune destruction d'habitat d'espèce n'est attendue.

5.2. Destruction ou perturbation des espèces Natura 2000 du site évalué

En l'absence d'espèce de flore et de la faune Natura 2000, aucune destruction d'espèce n'est attendue.

5.3. Destruction ou perturbation des autres espèces importantes de faune et de flore du site évalué

En l'absence d'espèce de flore et de faune remarquable avérée ou potentielle, aucune destruction d'espèce n'est attendue.

5.4. Destruction ou perturbation des autres espèces à enjeu avérées

Quatre espèces de chauves-souris (Vespère de Savi, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune, Molosse de Cestoni) ont été recensées lors des prospections. Les parpaings du hangar servent de lieu de mise bas pour le Vespère de Savi et la Pipistrelle de Kuhl.

5.5. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques

La zone d'étude étant en continuité directe avec une zone d'habitation, la route, aucune altération de continuité et de fonctionnalités écologiques n'est à prévoir.



6. RECOMMANDATIONS

En parallèle, un Volet Naturel Loi sur l'Eau a été élaboré.

Quatre mesures de réduction ont été déterminées :

- Dispositif de lutte contre des Espèces Exotiques Envahissantes (EVEE)
- Adaptation du calendrier des travaux en fonction de la phénologie des espèces
- Défavorabilisation des creux de parpaings du hangar avant destruction
- Installation de nichoirs en faveur des chiroptères anthropophiles

Plusieurs mesures d'accompagnement ont été prévues en faveur de la biodiversité :

- Proscription de l'apport de terres exogènes
- Utilisation d'espèces végétales locales pour les plantations
- Colonisation naturelle de la faune locale dans le bassin
- Eviter les amas de pierres/gravats sur le chantier



7. CONCLUSION SUR LES INCIDENCES

Au regard des résultats des visites de terrain et des analyses des données disponibles, le projet ne portera pas d'atteinte sur l'état de conservation des habitats et des espèces Natura 2000 ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 locaux.

Ainsi, le projet de l'hôtel et ateliers de l'entreprise J.B. PASTOR a une incidence non notable et non dommageable sur la ZSC FR9301568 « Corniches de la Rivière ».



Bibliographie

■ Habitats naturels / Flore

- Société de Botanique du Nord de la France, 2024 - Catalogue de la végétation de France métropolitaine, CBN de Bailleul, 2024372 p.
- ROUX C., BIORET F., THEBAUD G., 2024 - Prodrome des végétations de France 2, BIOM, 2024, 323 p.
- DANTON P., BAFFRAY M., 1995 - Inventaire des Plantes Protégées En France. Nathan, 1995, 293 p.
- Association pour l'inventaire de la flore du Var, 2021 -Atlas-Catalogue de la flore vasculaire du Var, Turriers, Naturalia publications, 2021, 1184 p.
- TISON J.M, JAUZEIN Ph., LICHAUD H., 2014 - Flore de la France méditerranéenne continentale, Turriers, Naturalia publications, 2014, 2078 p.
- TISON J.M., DE FOUCAULT B., 2014 - Flora Gallica, Editions Biotope, 2014 - 1196 p.
- DIADEMA K., NOBLE V. (sous la direction de), 2011 - La Flore des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco. Originalité et diversité. Turriers, Naturalia publications, 2011, 504 p.

■ Arthropodes

- BELLMANN H. & LUQUET G., 2009 - Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé, 383 p.
- BENCE S. (coord.), 2014 - Liste rouge régionale des Rhopalocères et Zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, CEN PACA, 22p.
- GRAND D. & BOUDOT J.P., 2006 – Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Ed. Biotope, Coll. Parthenope, Mèze, 480 p.
- IORIO É., DUSOULIER F., SOLDATI F., NOËL F., GUILLOTON J.-A., DOUCET G., PONEL P., DUPONT P., KRIEG-JACQUIER R., CHEMIN S., TILLIER P. & TOUROULT J., 2022 - Les Arthropodes terrestres dans les études d'impact : limites actuelles et propositions pour une meilleure prise en compte des enjeux de conservation. *Naturae* 2022 (4) : 43-99.
- LAFRANCHIS T., 2000 - Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Coll. Parthénopé, éd. Biotope, Mèze ; 448 p.
- OPIE-PROSERPINE, 2009 – Papillons de jour, Rhopalocères et zygène, Atlas de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Naturalia publications, 189 p.
- SARDET E., ROESTI C., BRAUD Y., 2015 – Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.
- SARDET E. & DEFAUT B., 2004 – Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques, 9 : 125-137.

■ Mollusques

- BOUCHET P., 1990 - La malacofaune française : endémisme, patrimoine naturel et protection. Revue d'Écologie (La Terre et La Vie), tome 45, n°3, 259-288 p.
- JOUVENEZ G. & DEFFARGES J., 2020 - Guide d'identification des Gastéropodes terrestres dans Faune-PACA. Faune-PACA : 15 p.

■ Amphibiens/Reptiles

- ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. ed., 2003 – les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénopé, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.
- DE MASSARY J.-C., BOUR R., CHEYLAN M., CROCHET P.-A., DEWYNTER M., GENIEZ P., INEICH I., OHLER A., VIDAL N. & LESCURE J., 2019 – Nouvelle liste taxinomique de l'herpétofaune de la France métropolitaine. Bull. Soc. Herp. Fr., 104 : 37-56.



INPN - MNHN, Fiches ZNIEFF et Formulaire Standard de Données Natura 2000, consultés en ligne

MURATET J., 2007 – Identifier les Amphibiens de France métropolitaine, Guide de terrain. Ecodiv, France ; 291 p.

NOLLERT A. & NOLLERT C., 2003 – Guide des amphibiens d'Europe, biologie, identification, répartition. Coll. Les guides du naturaliste, éd Delachaux & Niestlé, Paris ; 383 p.

UICN France, MNHN & SHF 2015 – Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

VACHER J.P & GENIEZ M., (coords) 2010 – Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

■ Oiseaux

DUBOIS Ph.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P., 2008 – Nouvel inventaire des oiseaux de France. Ed. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 p.

DUBOIS P. J. & al., 2001 – Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, 400 p.

FLITTI, A., KABOUCHE B., KAYSER Y. & OLIOSSO G., 2009 – Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Ed. Delachaux et Niestlé, Paris, 544 p.

INPN - MNHN, Fiches ZNIEFF et Formulaire Standard de Données Natura 2000, consultés en ligne

LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F., 2006 – Oiseaux remarquables de Provence : Ecologie, statut et conservation. LPO PACA, CEEP, DIREN PACA, Région PACA. Delachaux et Niestlé, Paris, 317p.

LPO, 2008 – Atlas interactif des oiseaux nicheurs en région PACA : <http://www.atlas-oiseaux.org/atlas.htm>.

RIEGEL J. & LES COORDINATEURS-ESPECE, 2008 - Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2007. Ornithos, 15 : 153-180.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999 – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologique de France (SEOF) et Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Paris, 598 p.

THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V., 2004 – Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, 175 p.

UICN, 2008 – La liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux nicheurs de France métropolitaine, 14 p.

■ Chiroptères

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. – Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris, 544 p.

BARATAUD M. 2012 (et mises à jour) ; Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle (Collection Inventaires et Biodiversité), Paris, 344 p.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

BDD GCP, 2012 – Base de données chiroptérologique de la région PACA réalisé par le Groupe Chiroptères de Provence.

DIETZ C., KIEFER A., 2015 – Chauves-souris d'Europe – Connaître, identifier, protéger. Guide Delachaux. Ed. Delachaux & Niestlé.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2019). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

LPO PACA, GECEM & GCP, 2016. Les Mammifères de Provence- Alpes-Côte d'Azur. Biotope, Mèze, 344 p

www.faune-paca.org ; Liste communale des espèces, consulté en ligne

INPN - MNHN, Fiches ZNIEFF et Formulaire Standard de Données Natura 2000, consultés en ligne



Annexe 1 Critères d'évaluation

Un certain nombre d'outils réglementaires ou scientifiques permet de hiérarchiser l'intérêt patrimonial des milieux et des espèces observés sur un secteur donné. Il devient alors possible, en utilisant des critères exclusivement biologiques, d'évaluer l'enjeu de conservation des espèces et des habitats, à une échelle donnée. Dans le présent rapport, les statuts réglementaires sont mentionnés explicitement dans les descriptions d'espèces et les tableaux récapitulatifs.

❖ Habitats naturels

Les habitats, en tant qu'entités définies par la directive Habitats bénéficient du statut réglementaire suivant :

■ Directive Habitats

Il s'agit de la directive européenne n°92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, elle est entrée en vigueur le 5 juin 1994 :

- **Annexe 1** : mentionne les habitats d'intérêt communautaire (désignés ci-après « **CDH1** ») et prioritaire (désignés ci-après « **CDH1*** »), habitats dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

❖ Flore

■ Directive Habitats

Différentes annexes de cette directive concernent les espèces, notamment la flore :

- **Annexe 2** : Espèces d'intérêt communautaire et Natura 2000 (désignées ci-après « **CDH2** ») dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
- **Annexe 4** : Espèces d'intérêt communautaire (désignées ci-après « **CDH4** ») qui nécessitent une protection stricte, sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.
- **Annexe 5** : Espèces d'intérêt communautaire (désignées ci-après « **CDH5** ») dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

❖ Arthropodes

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

❖ Mollusques

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

❖ Amphibiens et reptiles

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

❖ Oiseaux

■ Directive Oiseaux

Directive européenne n°79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages, elle est entrée en vigueur le 6 avril 1981.



- **Annexe 1** : Espèces d'intérêt communautaire et Natura 2000 (désignées ci-après « **CDO1** ») nécessitant des mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leurs habitats, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans l'aire de distribution.
- **Espèces Migratrices Régulières** : Espèces Natura 2000 (désignées ci-après « **EMR** ») ayant justifié, au même titre que les espèces CDO1, la désignation des ZPS et nécessitant donc des mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leurs habitats, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans l'aire de distribution. La désignation en EMR est fonction des ZPS et de leur contexte local.

❖ Mammifères

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus



Annexe 2 Relevé relatif à la flore

Relevé effectué par Lucie CHASTEL le 14/05/2025.

La nomenclature est conforme au référentiel taxonomique TAXREF v14.0 (Inventaire National du Patrimoine Naturel, 2020).

Famille	Nom scientifique	Nom(s) vernaculaire(s)
Asparagaceae	<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique
Simaroubaceae	<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux
Poaceae	<i>Arundo donax</i>	Canne de Provence, Grand roseau
Poaceae	<i>Avena sterilis</i>	Avoine stérile
Fabaceae	<i>Bituminaria bituminosa</i>	Psoralée bitumineuse
Caprifoliaceae	<i>Centranthus ruber</i>	Lilas d'Espagne
Ranunculaceae	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies
Cupressaceae	<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès
Brassicaceae	<i>Diplotaxis erucoides</i>	Diplotaxis fausse roquette
Boraginaceae	<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune
Myrtaceae	<i>Eucalyptus globulus</i>	Gommier bleu
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia dendroides</i>	Euphorbe arborescente
Moraceae	<i>Ficus carica</i>	Figuier
Araliaceae	<i>Hedera helix</i>	Lierre
Cupressaceae	<i>Hesperocyparis arizonica</i>	Cyprès de l'Arizona
Poaceae	<i>Hordeum murinum</i>	Orge des rats
Oleaceae	<i>Olea europaea</i>	Olivier
Oxalidaceae	<i>Oxalis pes-caprae</i>	Oxalide pied-de-chèvre
Pinaceae	<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'Alep
Anacardiaceae	<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque
Pittosporaceae	<i>Pittosporum tobira</i>	Pittosporum tobira,
Rosaceae	<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise
Fagaceae	<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert
Asteraceae	<i>Reichardia picroides</i>	Cousteline
Asteraceae	<i>Tragopogon angustifolius</i>	Salsifis à feuilles étroites
Plantaginaceae	<i>Veronica cymbalaria</i>	Véronique cymbalaire



Annexe 3 Relevé relatif à la faune

Relevé effectué par Auxence FOREAU le 10 et 17 mai 2021, 16 mai 2022 et 19 juillet 2022

Espèce	10/05/2021	17/05/2021	16/05/2022	19/07/2022	Statuts de protection	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge PACA
Tarente de Maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	✓	✓	✓	✓	IBE3 NAR3	LC	LC	LC	LC

Légende

CDH2 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe II

CDH4 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe IV

CDH5 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe V

IBE2 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe II

IBE3 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe III

NC1 : Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain - Article 1

NI2 : Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 2 (protection nationale habitat)

NI3 : Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 3 (protection nationale individus)

NMO2 : Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 2

NMO3 : Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 3

NMO4 : Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 4

RI11 : Liste des insectes protégés en région Île-de-France - Article 1

Abréviation des statuts UICN :

Listes rouges mondiale, européenne, nationale et régionale	
RE	Disparue au niveau national, régional ou départemental
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (introduite, occasionnelle ou marginale)
NE	Non évaluée



Annexe 4 Relevé relatif aux chiroptères

Relevé effectué par Lamine BENDJEDDOU, le 05/06/2025

Espèces		Statut de protection	Liste rouge France (UICN 2017)
MOLOSSIDAE			
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	NT
VESPERTILONIDAE			
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NM2, CDH4, IBE3, IBO2	NT
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC

Légende

CDH2 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe II

CDH4 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe IV

CDH5 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe V

IBE2 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe II

IBE3 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe III

IBO2 : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS – Convention de Bonn) – Annexe II

NM : Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département - Article 1er

NM2 : Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection - Article 2

Abréviation des statuts UICN :

Listes rouges mondiale, européenne, nationale et régionale	
RE	Disparue au niveau national, régional ou départemental
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (introduite, occasionnelle ou marginale)
NE	Non évaluée

